

La cellule de crise\* du RESPE s'est donc réunie pour la cinquième fois, le 05 juillet. Pour faire suite aux différentes réunions depuis son déclenchement le 26 avril dernier, un dernier bilan est présenté ci-dessous et vient clore l'épizootie. En effet, celle-ci se termine avec une situation vis-à-vis des foyers d'herpès viroses qui revient progressivement à la normale. Cependant, plusieurs foyers continuent d'être enregistrés au sein de la filière Sport et on note toujours la circulation de chevaux malades au sein de concours. Dans ce contexte, la vigilance et les mesures de prévention restent donc d'actualité.

### Bilan de la situation épidémiologique

Depuis le dernier état des lieux du 14 juin, 4 nouveaux foyers d'herpès virose de type 1 (HVE1) ont été confirmés, dans des départements comportant déjà des foyers (Calvados, Charente, Haute Garonne et Mayenne), ainsi que 10 nouveaux foyers d'herpès virose de type 4 (HVE4) dont un sur un cheval asymptomatique suite à un dépistage.

**Au total en juin, 8 foyers différents d'HVE1 ont été recensés contre 15 foyers en mai et 15 foyers différents d'HVE4 contre 42 en mai.**

Le nombre total de foyers d'HVE1 s'élève donc à 43, et pour les foyers d'HVE4 à 77.

Si le nombre de foyers et de cas en juin reste plus élevé que les années précédentes, une diminution est constatée par rapport aux chiffres du mois de mai.

### Maintien de la vigilance et des mesures de prévention

**L'extension de la maladie semble maîtrisée mais la situation reste sous surveillance. Des foyers sont toujours recensés et il a été signalé au réseau, la circulation d'équidés malades au sein de concours.**

Dans ce contexte, **il est donc important de maintenir des précautions sanitaires**, en particulier pour les rassemblements, et d'annuler les déplacements ou les rassemblements lorsqu'un équidé symptomatique est présent dans un effectif. Les recommandations, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène lors des rassemblements équinés restent d'actualité et **sont détaillées [en suivant ce lien](#)**.

### Vaccination : un atout majeur

Cet épisode d'herpes viroses a permis de mettre en évidence un élément important en termes de gestion sanitaire :

- une population équine peu ou pas vaccinée vis-à-vis des herpes viroses, y compris pour les chevaux participant à de nombreux concours. Ce faible taux de vaccination expliquerait en partie, la diffusion importante et rapide des virus au sein des effectifs et à la faveur des rassemblements.

La **vaccination étant la principale mesure de prévention vis-à-vis de ces maladies, elle est essentielle dans la gestion d'une épizootie**. L'ensemble des professionnels présents au sein de la cellule de crise en a pris pleinement conscience et une **réflexion sur l'harmonisation des pratiques et réglementations sur la vaccination est en cours**.

### Importance de la veille sanitaire et de la mobilisation des professionnels

Grâce à la **mobilisation des socioprofessionnels et des vétérinaires autour du RESPE** et malgré une communication perturbée par l'impact des réseaux sociaux, la gestion de cette épizootie a pu être menée à bien.

Malgré des **conséquences économiques et sportives**, les professionnels ont su réagir face à cette situation à risque : parmi les mesures mises en place peuvent être citées des reports ou annulations de concours et manifestations (**335 rassemblements annulés et 50 000 non engagements – chiffres SHF-FFE**), ainsi que la mise en place ou le renforcement des mesures à l'entrée (certificat de bonne santé, prise de température, vérification des carnets,...).

**En conclusion, la mobilisation et la responsabilisation des socioprofessionnels et de vétérinaires autour du RESPE, ainsi que les mesures de prévention mises en place, ont montré leur efficacité et permis de stabiliser la situation alors qu'une extension importante du nombre de foyers aurait pu être possible. Mais, même si cet épisode est désormais considéré comme clos, des foyers**

d'herpesviroses sont enregistrés toute l'année sur le territoire, le risque est donc présent en permanence. Par ailleurs, cette épizootie d'herpesviroses ne doit pas faire oublier les autres maladies contagieuses comme la gourme, qui circule de façon active actuellement.

C'est pourquoi la cellule de crise incite à maintenir la vigilance auprès des cavaliers, propriétaires de chevaux et des organisateurs de concours, à sensibiliser ceux qui ne le seraient pas encore et à appliquer pour tout rassemblement, des mesures sanitaires de prévention.

**\* La cellule de crise du RESPE**

*Déclenchée le 26 avril, elle regroupe des experts vétérinaires et scientifiques de cette maladie, l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération des Eleveurs du Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, la Fédération nationale des Conseils des Chevaux, la Fédération Nationale des Courses Hippiques, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la SFET, la Société Hippique Française, le Trot et le RESPE.*

**Informations pratiques :**

RESPE - Réseau d'EpidémiSurveillance en Pathologie Equine  
3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST  
02 31 57 24 88 - contact@respe.net

**Contact presse :**

Christel Marcillaud Pitel, Directeur du RESPE - contact@respe.net

## Pour plus d'informations

### Rappels des mesures principales pour les rassemblements :

- **Suspendre ou reporter les rassemblements dans des sites ayant hébergé récemment des chevaux suspects** (présence d'animaux malades non confirmés par analyse) **ou confirmés**.
- **Ne pas participer à des rassemblements si vos chevaux ont participé à des concours dans des effectifs avec foyers confirmés ou avec présence de chevaux malades** en attente de confirmation. Cette mesure vaut aussi lorsque vos chevaux ou des chevaux présents dans votre structure, **présentent des symptômes respiratoires, avortements, troubles neurologiques, et/ou hyperthermie**.
- Surveiller attentivement la santé des chevaux exposés et **contacter votre vétérinaire au moindre doute**.
- **En cas de déclenchement de symptômes pendant la durée d'un rassemblement**, il est demandé instamment au détenteur de l'animal de se faire connaître auprès de l'organisateur et du vétérinaire en charge du suivi de la manifestation afin que la situation soit analysée et que les mesures adaptées puissent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.
- Par ailleurs, **l'introduction/retour de chevaux dans un effectif** (dans le cadre de la reproduction ou de rassemblements équestres) **doit aussi s'accompagner de mesures de précaution strictes**.

L'ensemble des recommandations détaillées [est disponible en suivant ce lien](#).

Par ailleurs, il est de la **responsabilité de chaque organisateur de rassemblement** de choisir, en concertation avec son vétérinaire référent, les mesures sanitaires mises en place.

Un protocole sanitaire pouvant être utilisé pour l'admission des chevaux sur les sites de rassemblement est également proposé. Il s'agit d'un exemple qui doit être adapté à chaque situation après une analyse de risque effectuée par l'organisateur et son vétérinaire. [Vous pouvez le télécharger ici](#).

Pour les certificats et attestations de bonne santé, les exemples type proposés par la cellule de crise sont [téléchargeables ici](#).

Pour les **participants à un rassemblement**, il est également recommandé, avant tout engagement, de prendre contact avec les organisateurs pour s'assurer de la situation sanitaire locale et des mesures mises en place, en particulier les modalités d'accès au concours.

### Précédents communiqués diffusés :

- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 14/06/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 08/06/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 01/06/2018](#)

### Cartes à jour

Les cartes mises à dispositions par le RESPE sont de natures différentes :

#### ⊙ **VigiRESPE : un outil généraliste sur le risque global**

Sur la carte [VigiRESPE](#), le risque est évalué sur les 21 derniers jours (ou plus, ou moins, selon le filtre de date choisi) avec différentes sources d'information :

- cas confirmés (« alertes »)
- cas cliniques déclarés par des Vétérinaires Sentinelles (chevaux malades présentant des symptômes, sans résultat d'analyse)
- signalements par des particuliers via l'outil VigiRESPE.

Ces différentes sources sont bien entendu pondérées en fonction de leur fiabilité. Par ailleurs, **cette carte regroupe toutes les maladies suivies par le réseau**.

#### ⊙ **Cartes de situation**

Ces cartes sont spécifiques de l'épizootie en cours. Elles ont été mises à jour afin de couvrir les foyers découverts sur les 28 derniers jours : elles couvrent la période du **10 mai au 07 juin 2018**.

Retrouvez les cartes en suivant les liens ci-dessous :

- ⊙ [HVE1](#)

- ⊙ [Carte globale HVE1 et HVE4](#)

### **Alertes HVE1 du mois de juin**

- ⊙ [25 juin 2018 Un foyer d'infection à HVE1 - Haute-Garonne \(31\) - France](#)
- ⊙ [18 juin 2018 : Un foyer de myeloencéphalite à HVE1 - Mayenne \(53\) - France](#)
- ⊙ [18 juin 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 et 4 - Charente \(16\) - France](#)
- ⊙ [15 juin 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 et 4 - Calvados \(14\) - France](#)
- ⊙ [8 juin 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 – Haute-Garonne \(31\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 – Haute-Vienne \(87\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Gard \(30\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Manche \(50\) - France](#)

*Pour rappel, la **localisation exacte des foyers confirmés** ne peut être donnée pour des raisons de confidentialité. Cependant, la cellule de crise encourage les responsables des structures concernées à communiquer de façon transparente, ce qui facilite généralement la mise en place des mesures sanitaires au sein de l'établissement.*

### **Affiches et documents types**

- ⊙ [Attention cheval malade – affichage box](#)
- ⊙ [Mesures de précaution notamment en cas de participation à un rassemblement](#)
- ⊙ [Prévenir la contamination - gestion des animaux suspects ou malades](#)
- ⊙ [Les 7 grandes mesures à prendre lorsqu'un cas positif est confirmé](#)
- ⊙ [Mesures de prévention générales](#)
- ⊙ [Protocole type à l'attention des organisateurs de rassemblement \(modifiable\)](#)
- ⊙ [Modèles de certificats de bonne santé ou d'attestation propriétaire \(modifiables\)](#)

### **Fiches techniques**

- ⊙ [HVE1 : Fiche maladie RESPE](#)
- ⊙ [La Rhinopneumonie : Fiche maladie IFCE](#)
- ⊙ [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- ⊙ [Comment organiser un circuit de soins ?](#)